

**Commune de CRAVANT**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 10 JUILLET 2020**

**1 - Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal**

Suite au renouvellement du conseil municipal, M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de voter à main levée, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire certaines délégations.

En cas d'empêchement du maire, le conseil municipal décide que les présentes délégations seront :

- reprise par le conseil municipal,
- exercées par un adjoint dans l'ordre des nominations,
- et à défaut d'adjoint par un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ou à défaut, pris dans l'ordre du tableau.

Le conseil municipal, en ayant délibéré, approuve les délégations du conseil municipal au maire au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT et autorise M. le Maire à prendre toutes dispositions et signer tous arrêtés, actes, conventions, contrats et documents de toute nature à cette question.

**2 - Constitution des commissions municipales**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la création des commissions municipales visées ci-dessous ;
- élit les conseillers municipaux que composent ces commissions.

Sont ainsi constituées les commissions suivantes :

Commission des Finances : VILLOTEAU Serge, POULLIN Delphine, GACONNET Philippe, IGLESIAS Thomas, JOUAN-JAN Eric, VENARD Philippe.

Commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire: VILLOTEAU Serge, POULLIN Delphine, BEAUCHAMP Yoan, MOREAU Thierry, VENARD Philippe.

Commission des Travaux, Voirie et Réseaux : VILLOTEAU Serge, GACONNET Philippe, VENOT Ludovic, BEAUCHAMP Yoan, CAUMONT Cyrille, MOREAU Thierry, VENARD Philippe, MOREAU Hubert.

Commission Aménagement du patrimoine et Cimetière : VILLOTEAU Serge, GACONNET Philippe, PREVOST Nathalie, VENOT Ludovic, BEAUCHAMP Yoan, CAUMONT Cyrille, MOREAU Thierry, VENARD Philippe, MOREAU Hubert, MARMASSE Pierrette.

Commission du Personnel : VILLOTEAU Serge, GACONNET Philippe, PREVOST Nathalie, JOUAN-JAN Eric, VENARD Philippe, MOREAU Hubert.

Commission Communication, Cérémonies, Vie Culturelle, Associative et Sportive : VILLOTEAU Serge, PREVOST Nathalie, RICCI Chantal, MICHAUT Fabrice, CAUMONT Cyrille, VENARD Philippe.

**3 - Election des délégués aux EPCI : Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : 1 titulaire et 1 suppléant.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de confirmer la désignation de M. GACONNET Philippe, représentant titulaire,
- de désigner M. VENARD Philippe, représentant suppléant,

**4 - PETR Pays Loire Beauce (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) : 1 titulaire et 1 suppléant**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner

- M. GACONNET Philippe, membre titulaire, et
- M. VILLOTEAU Serge, suppléant

pour représenter la Commune de Cravant au sein du PETR Pays Loire Beauce.

**5 - DESIGNATION DES DELEGUES AU DESIGNATION DES DELEGUES AU SIIS**

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire de Cravant-Villorceau

Conformément à ses statuts, il convient de procéder à l'élection de 4 titulaires.

VILLOTEAU Serge, POULLIN Delphine, VENARD Philippe et MOREAU Thierry. ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués titulaires du SIIS de Cravant-Villorceau.

## **6 - DESIGNATION DES DELEGUES AU SITS**

Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Cravant-Messas-Villorceau

Pour ce syndicat, et conformément à ses statuts, il convient de procéder à l'élection de 2 titulaires.

**M. CAUMONT Cyrille et M. VENOT Ludovic** ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués titulaires du SITS de Cravant, Messas, Villorceau.

## **7 - INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS AU MAIRE**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 04 juillet dernier, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire, au taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique pour chaque adjoint soit 10,7 %

## **8 - COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- décide de désigner Mme RICCI Chantal à la commission de contrôle des listes électorales,
- de désigner M. VENOT Ludovic, suppléant.

## **9 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**

Après en avoir délibéré à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal désigne :

**Membres titulaires** : MARMASSE Pierrette, MICHAUT Fabrice, IGLESIAS Thomas.

**Membres suppléants** : CAUMONT Cyrille, MOREAU Thierry, VENOT Ludovic.

## **10 - GIP Récia – Groupement d'Intérêt Public REgion Centre InterActive**

Après en avoir délibéré à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal désigne :

- Mme PREVOST Nathalie, membre titulaire et
- Mme POULLIN Delphine suppléante ;

pour représenter la commune à l'assemblée générale du GIP Récia.

## **11 - CNAS - Désignation des délégués locaux**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner à main levée et à l'unanimité :

- Mme PREVOST Nathalie, en qualité de délégué du collège des élus,
- Mme ANNON Magali, correspondante et déléguée du collège des agents.

## **12 - Correspondant Défense et de Sécurité Civile**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme « Correspondant défense et sécurité civile » : VENARD Philippe.

## **13 - Référent « Sécurité Routière »**

Après en avoir délibéré, l'assemblée désigne comme élu référent « Sécurité Routière » : MOREAU Hubert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.